

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 10 / N° 4 / 18 juin 2024



3^e capsule vidéo : nouvelles orientations ministérielles concernant le financement

La troisième capsule vidéo du Dr Jean-Christophe Carvalho, PDG du CISSS du Bas-Saint-Laurent, et de Claudie Deschênes, PDGA, porte sur les nouvelles orientations ministérielles concernant le financement.

Pour en savoir plus, [consultez le feuillet d'information](#) qui se trouve dans la nouvelle intranet du 12 juin dernier.

Pour visionner la capsule, [utilisez ce lien](#) ou numérissez le code QR.

Des sujets à nous proposer?

Vous souhaitez réagir à la vidéo, poser des questions au Dr Carvalho ou à Claudie Deschênes ou encore proposer des sujets? Écrivez-leur au bureau.pdg.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

En période de changement, il est important de s'informer. Restons en contact et gardons le cap, ensemble.



[Visionner la vidéo](#)



Agrément Canada Bienvenue à nos visiteurs

Depuis lundi, six visiteurs d'Agrément Canada sont présents au CISSS du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de notre démarche d'agrément.

Comme vous le savez, les visiteurs ont manifesté un vif intérêt à échanger avec la clientèle et les membres du personnel. Si l'un d'entre eux vous interpelle, nous vous convions à répondre à ses questions au meilleur de vos connaissances.

Bonne visite!

Postes laissés vacants à la suite d'un affichage à l'interne Vous pourriez obtenir votre permanence!

La liste des postes laissés vacants à la suite d'un affichage à l'interne est disponible dans Logibec Web. Vous pouvez y accéder par le menu principal, dans la section « Affichage de poste » en cliquant sur « Recherche avancée » et en sélectionnant l'état « Poste Vacant » dans le menu déroulant.

L'un de ces postes vous intéresse? Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez? Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la personne-ressource de votre catégorie d'emploi.

Pour les postes de la catégorie 1 (FIQ) :

- Manon Lavoie (pôle est) au 418 722-0939, poste 46594
- Alexandra Cossette (pôle ouest) au 418 868-1010, poste 2177

Pour les postes des catégories 2 (SCFP) et 4 (APTS) :

- Josiane Dion (pôle est) au 418 722-0939, poste 46020
- Marie-Josée Pelletier (pôle ouest) au 418 314-0124, poste 76003

Pour les postes de la catégorie 3 (CSN) :

- Alexandra Cossette au 418 868-1010 poste 2177

Vous désirez en savoir plus sur la notion de postes vacants? [Consultez dès maintenant l'aide-mémoire questions/réponses.](#)

Si vous obtenez un poste de cette façon, votre mutation se fera selon les délais de la convention collective locale en vigueur et ceux de la confection des horaires de travail.

Touche à tout, infecte tout. Lave tes mains, n'infecte rien!

Afin de poursuivre les efforts déployés pour augmenter les taux de conformité de l'hygiène des mains, l'équipe de la PCI a élaboré diverses capsules d'information.

Il s'agit d'une approche ludique et complémentaire pour nous sensibiliser à l'importance de pratiquer l'hygiène des mains et à la pertinence des fondements de base de celle-ci.

Nous vous invitons donc à consulter la deuxième capsule intitulée [Touche à tout, infecte tout. Lave tes mains, n'infecte rien!](#)

Bonne lecture!



Vous partez en vacances bientôt et souhaitez avertir vos collègues?

Inutile d'écrire un courriel à tous!

Pour connaître les étapes indispensables pour bien les aviser, consultez le mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/8718.

Bonnes vacances!



Avis de changement La migration vers la téléphonie IP est terminée au Centre hospitalier régional du Grand-Portage

Tous les numéros de poste ont dorénavant 5 chiffres. Vous devez ajouter le « 6 » devant tous les anciens numéros de poste. Par exemple, le numéro de poste de l'urgence 2271 deviendra le 62271.

Lors d'un appel sortant ou de l'envoi d'une télécopie, vous ne devez plus composer le « 9 ».

Pour joindre une chambre d'un usager, vous devez composer « 61 » suivi du numéro de la chambre.

Aucun changement :

- Le numéro principal 418 868-1000 et le 418 868-1010
- Les numéros de télécopieur
- Le code d'urgence 2222
- Le code d'urgence 2199
- Les codes d'interphone
- Le code de la dictée 2214

Rappelons aussi qu'il est de la responsabilité de tout le personnel d'effectuer la mise à jour de ses coordonnées et de les communiquer à son réseau et à ses usagers. [Cliquez ici pour savoir comment modifier vos coordonnées.](#)

Un [aide-mémoire](#) concernant le fonctionnement de votre boîte vocale et de votre téléphone est disponible sur l'intranet.

Pour les départements et services cliniques du CHRGP, une [liste de nouveaux numéros de poste](#) est aussi disponible sur l'intranet.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent



Numérisation des dossiers cliniques

Au cours des prochaines semaines, les CHSLD du Kamouraska et de Rivière-du-Loup commenceront leur intégration au processus de numérisation des documents cliniques afin de les rendre accessibles pour consultation au dossier patient électronique (DPÉ).

Voici l'échéancier prévu :

Juin 2024

- CHSLD de Chauffailles (10 juin)
- CHSLD de Saint-Cyprien (17 juin)
- CHSLD d'Anjou (17 juin)

Août-septembre 2024

- CHSLD Villa-Maria

Le dossier papier courant restera disponible et les documents datant de plus d'un mois seront numérisés mensuellement. Ainsi, au cours des prochaines semaines, des documents cliniques des résidents hébergés dans nos centres d'hébergement de longue durée de Rivière-du-Loup et du Kamouraska seront intégrés dans le DPÉ.

Rappelons que, tout comme dans les centres hospitaliers et les CLSC, le dossier papier antérieur restera disponible, mais qu'il ne sera pas numérisé.



De plus, il est important de noter que les documents déposés automatiquement dans le DPÉ ne seront plus imprimés. Les intervenants travaillant en CHSLD seront donc encouragés à les consulter directement dans le DPÉ.

Pour plus d'information, vous pouvez [consulter le sommaire d'information](#) qui se trouve dans la nouvelle intranet du 14 juin dernier.

Merci de votre collaboration!

Appréciation de la contribution : de nouveaux outils disponibles

À la suite de la révision de la [Politique en matière d'appréciation de la contribution individuelle et du rendement général du personnel non cadre](#), nous proposons dorénavant une approche innovante qui vise l'augmentation de la satisfaction, de l'engagement et de la rétention au sein de notre organisation.

En effet, la grille d'évaluation est maintenant plus concise,

plus chaleureuse et propose une zone d'échange entre l'employé et le gestionnaire afin d'avancer ensemble vers des objectifs communs, dans la discussion.

C'est aussi l'occasion de reconnaître le travail, de partager des idées de projets ou d'amélioration de procédures et de clarifier les responsabilités et les attentes au quotidien, par exemple.

Afin de vous préparer, des outils

modernisés ont été déposés dans l'intranet, sous [Appréciation de la contribution](#) :

- la grille d'évaluation;
- un aide-mémoire destiné aux gestionnaires;
- un aide-mémoire destiné aux membres du personnel.

Saviez-vous qu'une rencontre d'appréciation de la contribution et du rendement doit avoir lieu au minimum tous les trois ans?

Déploiement graduel

Prélèvements* et prise de sang sur Clic Santé

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il est maintenant possible pour toute la population du Bas-Saint-Laurent de prendre des rendez-vous de prélèvements et de prises de sang à l'aide de Clic Santé.

Le portail informatisé sera accessible aux usagers qui ont en main (ou par courriel) leur prescription, remise par le médecin ou le prescripteur.

L'accès à Clic Santé sera ensuite ouvert graduellement à la population des autres MRC.

- ✓ 6 mai 2024 : Rimouski-Neigette, La Matanie et La Mitis
- ✓ 3 juin 2024 : Les Basques
- ✓ 10 juin 2024 : Kamouraska
- ✓ 17 juin 2024 : Témiscouata, La Matapédia et Rivière-du-Loup

Soutien dans le changement

1. [Section Web très bien détaillée](#) afin de soutenir la clientèle qui souhaite s'approprier cette nouvelle façon de faire.
2. [Sommaire d'information](#) disponible dans l'intranet sous [Directions cliniques > Direction Optilab > Prélèvements et prise de sang](#)
3. [Aide-mémoire — outil pour les prescripteurs](#) disponible aussi dans [l'intranet sous Prélèvements et prise de sang](#)

Rappelons que les centrales locales de rendez-vous de prélèvements demeurent disponibles pour les usagers n'ayant pas accès à Internet, ayant besoin d'assistance ou présentant des besoins particuliers (limitations fonctionnelles ou cognitives).

* N'inclut pas les prélèvements offerts en soins courants de certains CLSC.

Si vous avez des questions concernant ce changement

N'hésitez pas à communiquer à l'adresse suivante : admin.dovd.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.